



Votants : 81
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 5 décembre 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 16 décembre 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 15 décembre 2014

FINANCES – ALLOCATIONS D'ATTRIBUTION COMMUNAUTAIRE

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Anne BAUDOIN, Thierry BEAUFILS, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Gérard GIBAULT, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PANIER, Sébastien PARTHENAY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Alain BAUDIN à Jérôme BALOGE, Jacques BILLY à Jacques BROSSARD, Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Jean BOULAIS à Claude ROULLEAU, Michel BOURUMEAU à Bruno JUGE, Amaury BREUILLE à Stéphane PIERRON, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Brigitte COMPETISSA à Gérard GIBAULT, Pascal DUFORESTEL à Alain PIVETEAU, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Robert GOUSSEAU à Joël MISBERT, Anne-Lydie HOLTZ à Jeanine BARBOTIN, Guillaume JUIN à Agnès JARRY, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Rose-Marie NIETO à Florent SIMMONET, Michel PAILLEY à Carole BRUNETEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Dominique SIX, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOIN par Anne-Marie PROUST, Alain LIAIGRE par Michel JAROS

Titulaires absents :

Jean-Martial FREDON, Rabah LAICHOIR, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Alain BAUDIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Brigitte COMPETISSA, Pascal DUFORESTEL, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Guillaume JUIN, Jacqueline LEFEBVRE, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20141215-c21-12-2014-DE
Date de télétransmission : 19/12/2014
Date de réception préfecture : 19/12/2014

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 15 DECEMBRE 2014

FINANCES – ALLOCATIONS D'ATTRIBUTION COMMUNAUTAIRE

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu

- L'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, modifié par Décret n°2013-463 du 3 juin 2013 – art.1,
- La loi n°2004-809 du 13 Août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,
- La loi de Finances 2011 et notamment son article 108 portant dérogation aux modalités de révision du montant de l'Attribution de Compensation,

Considérant

- Le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), adopté à l'unanimité le 3 novembre 2014, et notifié aux communes le 4 novembre 2014, proposant :
 - L'évaluation des dé-transferts au 1er janvier 2015 liés aux retours de compétences territorialisées sur le territoire de Plaine de Courance (Beauvoir-sur-Niort, Belleville, Boisserolles, Brulain, Fors, La Foye Monjault, Granzay-Gript, Juscorps, Marigny, Prahecq, Prissé la Charrière, Saint-Etienne la Cigogne, Saint-Martin de Bernegoue, Saint-Romans des Champs et Saint-Symphorien) pour un montant global de 2 103 195 €.
 - Les régularisations des transferts de charges au 1er janvier 2014, liées aux charges transférées et aux restitutions pour la Commune de Germond-Rouvre pour un montant de 37 496 € pour l'année 2014, et pour un montant de 45 411 € à compter de 2015. (contingent non pris en charge par la CAN en 2014)
- Le rapport de la CLECT devait être approuvé à la majorité qualifiée des communes, soit la moitié des communes représentant les 2/3 de la population, soit les 2/3 des communes représentant la moitié de la population.
Que la majorité qualifiée a été obtenue (cf. Annexe 1 recensant les décisions des délibérations communales reçues) ;

- Que lorsque l'attribution de compensation est négative, l'établissement public de coopération intercommunale peut demander à la commune d'effectuer, à due concurrence, un versement à son profit (conformément à l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts).

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- De verser à la Commune de Germond Rouvre, au titre de l'année 2014, une régularisation de l'attribution de compensation d'un montant de 37 496 €, conformément au rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 3 novembre 2014
- De verser les Attributions de Compensation positives pour l'année 2015, proposées dans le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 3 novembre 2014, conformément au tableau ci-joint en annexe 2 ;
- De renoncer à appeler les Attributions de Compensation négatives des communes membres ;
- De procéder au versement par douzaine des montants d'AC dues, hormis pour les communes percevant un montant inférieur ou égal à 30 000 € dont les versements seront effectués en une seule fois.

ATTRIBUTION COMMUNAUTAIRE 2015

	Population DGF 2014	Allocations communautaires pour 2014	Proposition transferts de charges CLECT du 03/11/2014	Proposition Allocations communautaires pour 2015
AIFFRES	5 568	231 428	0	231 428
AMURE*	490	12 740	0	12 740
ARCAIS*	735	24 878	0	24 878
BEAUVOIR SUR NIORT	1 820	84 963	291 346	376 309
BELLEVILLE*	134	-3 510	20 161	16 651
BESSINES	1 671	182 671	0	182 671
BOISSEROLLES*	66	-2 141	10 001	7 860
BOURDET (Le)*	577	12 020	0	12 020
BRULAIN	714	-8 511	108 520	100 009
CHAURAY	6 536	3 996 766	0	3 996 766
COULON	2 536	47 980	0	47 980
ECHIRE	3 423	193 234	0	193 234
EPANNES*	788	28 197	0	28 197
FORS	1 759	39 847	273 231	313 078
FRONTENAY ROHAN ROHAN	3 065	165 745	0	165 745
GERMOND ROUVRE	1 199	37 496	7 915	45 411
GRANZAY-GRIPT	937	486 228	165 588	651 816
JUSCORPS	383	-1 748	59 504	57 755
LA FOYE MONJAULT	817	-12 007	126 853	114 847
MAGNE	2 953	198 185	0	198 185
MARIGNY	916	14 055	138 205	152 260
MAUZE SUR LE MIGNON	2 886	518 470	0	518 470
NIORT	60 826	14 819 614	0	14 819 614
PRAHECQ	2 124	624 106	342 043	966 149
PRIAIRE*	128	7 040	0	7 040
PRIN DEYRANCON	643	115 159	0	115 159
PRISSE LA CHARRIERE	652	31 174	102 165	133 339
ROCHENARD (La)*	588	13 220	0	13 220
SAINT ETIENNE LA CIGOGNE*	152	-2 813	22 905	20 092
SAINT GELAIS	1 868	135 518	0	135 518
SAINT GEORGES DE REX*	438	22 534	0	22 534
SAINT HILAIRE LA PALUD	1 725	134 969	0	134 969
SAINT MARTIN DE BERNEGOUE	828	-17 338	125 340	108 002
SAINT MAXIRE	1 176	63 513	0	63 513
SAINT REMY*	1 035	24 900	0	24 900
SAINT ROMANS DES CHAMPS*	187	-2 866	27 567	24 701
SAINT SYMPHORIEN	1 891	94 197	289 767	383 964
SANSAIS*	832	19 560	0	19 560
SCIECQ*	615	16 546	0	16 546
THORIGNY SUR LE MIGNON*	99	5 700	0	5 700
USSEAU	970	38 171	0	38 171
VALLANS	804	42 392	0	42 392
VANNEAU IRLEAU (Le)	953	274 873	0	274 873
VILLIERS EN PLAINE	1 778	35 300	0	35 300
VOUILLE	3 421	108 916	0	108 916
	123 704	22 902 308	2 111 110	24 962 484

* Montants des AC arrondis à l'Euro le plus proche

*Communes dont l'AC est inférieur à 30 000 € donc versement en une seule fois.

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20141215-c21-12-2014-DE
Date de télétransmission : 19/12/2014
Date de réception préfecture : 19/12/2014

Motion adoptée par 76 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 5.

Pour : 76
Contre : 0
Abstention : 5
Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué